

TEXTE DE LA PRÉSIDENTE.

Bonjour à tous!

Chers invités,

**M. Normand Caron, M. Mario Leblanc merci de votre
présence.**

**Transport Adapté L'Islet-Sud est un organisme à but non
lucratif mandaté par la Ville de St-Pamphile pour effectuer
le transport en commun adapté dans le sud de la MRC de
L'Islet. En 2006, nous sommes partis de loin, mais avec
détermination et persévérance, nous pouvons mentionner
que nous contribuons positivement à la vitalité de notre
milieu. Nous travaillons en constante évolution.
Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer l'acquisition
d'un nouveau véhicule pour desservir notre population.**



Ce minibus ayant 2 places permanentes pour fauteuil roulant et 12 places assises, marque une étape importante dans notre mission qui vise à fournir des services de qualité en transport en commun adaptés et accessibles à tous nos usagers. Nous avons un grand territoire à couvrir et, malgré nos efforts d'optimisations, nous ne pouvons poursuivre nos activités sans affecter nos offres et la qualité de services. Ainsi, nous avons sollicité un partenariat avec la Caisse.

Nous tenons à remercier chaleureusement la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres pour leur contribution précieuse à cette acquisition.

Nous remercions la Ville mandataire de leur confiance envers notre équipe depuis toutes ces années.



**Transport Adapté
Collectif L'Islet-Sud**

35, rue Principale, bureau 210
Saint-Pamphile QC G0R 3X0
418-356-2116
direction@transadaptelislet.ca
www.transadaptelislet.ca

Un merci spécial à toute notre équipe du conseil d'administration et de direction pour le travail effectué afin que notre milieu desservi bénéficie d'une pérennité dans les services offerts, sans oublier nos conducteurs de véhicule qui, sans eux, nos services ne pourraient être effectués.

Enfin, nous remercions le ministère des transports et de la mobilité durable d'être à l'écoute des besoins du milieu rural en améliorant leur apport financier et ainsi permettre une stabilité dans l'offre de service. Même si celle-ci reste précaire.

J'inviterais maintenant M. Caron à venir prendre la parole.